

# BUSTRAM

# une nouvelle offre de mobilité décarbonée à haut niveau de service

**DOSSIER DE PRESSE** MARDI 4 JANVIER 2022



## **BUSTRAM**

# UNE NOUVELLE OFFRE DE MOBILITÉ DECARBONNÉE À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Face au constat du réchauffement climatique et de ses conséquences graves pour les territoires et les populations, la Métropole de Montpellier a engagé une politique volontariste de transition écologique et solidaire. De nombreuses actions sont notamment menées pour décarboner nos mobilités et proposer des alternatives à l'autosolisme. La Stratégie Mobilité 2025 adoptée le 1<sup>er</sup> février 2021 par le Conseil Métropolitain prévoit ainsi 14 mesures pour agir sur les déplacements, dont la mise en service de 5 lignes de bustram, bus à haut niveau de service.

Ce mardi 4 janvier 2022, Michaël DELAFOSSE, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée au Transport et aux Mobilités actives, et Laurent NISON, Président de TaM et Adjoint au Maire de Montpellier, présentent ce projet de bustram, nouvelle solution de mobilité en faveur d'une Métropole décarbonée, dont la mise en service est prévue en 2025.

66

Depuis l'année 2000 et la mise en service de la première ligne de tramway, notre réseau de transport s'est construit autour de ce moyen de locomotion et fait référence au niveau national. Longtemps reportée et fortement attendue par les habitants, la mise en service en 2025 de la 5ème ligne de tramway viendra achever l'armature en étoile de notre réseau.

Non seulement nous rattrapons les délais de réalisation de la ligne 5 mais nous écrivons une nouvelle page pour l'avenir des habitants de la Métropole, avec l'enclenchement du projet de réalisation de 5 lignes de bustram.

Ce nouveau mode de déplacement, adossé au réseau de tramway, répond à une attente forte des habitants. Il s'agit de proposer une offre de transports en commun à haut niveau de service sur les grands itinéraires pendulaires. Là où la création de nouvelles lignes de tramway ne serait pas justifiée ni réalisable, nous proposons une solution de qualité similaire et à brève échéance. Ainsi, avec les 5 lignes de bustram, nous porterons la part de la population desservie par un bustram ou un tramway à 70% pour la Métropole et 90% pour la ville de Montpellier. Nous traverserons aussi des zones économiques indispensables à l'activité de notre territoire et jusqu'à présent mal desservies, à l'instar du Millénaire.

Avec le « bustram », une alternative crédible à la voiture permettra aux habitants qui le peuvent de réaliser leurs trajets quotidiens domicile-travail en transports en commun et ainsi participer au choc des mobilités, un point pivot de notre politique en faveur de la transition écologique. Associé à la gratuité des transports en commun, face à la hausse des prix de l'essence et à la dégradation de la qualité de l'air, grâce à notre volontarisme, les habitants de la Métropole pourront se déplacer sans payer ni polluer.



Michaël DELAFOSSE, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole

## I - LE RÉSEAU BUSTRAM : UNE RÉPONSE STRUCTURANTE EN FAVEUR DE LA MULTIMODALITÉ, À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

Sur le territoire de la Métropole, 80 % des émissions de particules fines et 57 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent des transports, et principalement de l'automobile, contribuant ainsi à une des premières causes de mortalité en France que sont les maladies respiratoires. 140 000 véhicules entrent et sortent quotidiennement dans la ville, générant embouteillages, pollution et nuisances sonores. Par ailleurs, la forte croissance démographique de +1,8 % par an sur la Métropole apporte 8 000 nouveaux habitants par an, dont 4 000 sur Montpellier.

Face à cette pollution et cette croissance démographique, Montpellier Méditerranée Métropole a délibéré le 1<sup>er</sup> février 2021 en Conseil de Métropole sur une **Stratégie des Mobilités à horizon 2025** visant à produire un « **choc des mobilités »** afin d'accueillir ces nouveaux habitants tout en répondant activement à l'enjeu de transition environnementale du territoire et s'inscrire ainsi résolument dans la lutte contre le réchauffement climatique.

#### 1) Un nouveau mode de transport, entre le tramway et le bus

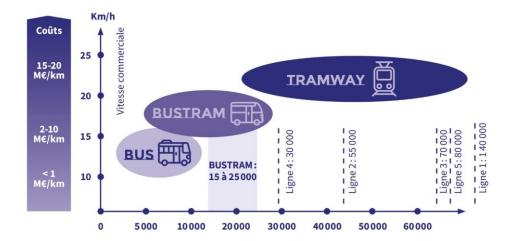
Dans les mesures socles de cette Stratégie des Mobilités, est inscrite la réalisation de lignes de bus à haut niveau de service, nommées « bustram ». Ce nouveau projet pour le territoire métropolitain permettra de créer un mode de transport intermédiaire entre le tramway et le bus, et viendra compléter le réseau de transports en commun de la Métropole. Ces lignes de bustram constituent ainsi une alternative performante à la voiture, par le biais d'aménagements spécifiques garantissant un temps de parcours optimisé. La réalisation de ce projet sera assurée par TaM, déjà missionnée avec succès sur les 4 lignes de tramway existantes ainsi que la 5ème en construction et l'extension de la ligne 1.

Mode de transport complémentaire au bus et au tramway, le bustram proposera une offre de service à un niveau proche de ce dernier en termes de fréquence, de ponctualité, ou encore de confort des stations.

De nouveaux tracés ont donc été conçus sur la base des conclusions de l'étude mobilités « Étoile Montpelliéraine », permettant d'identifier les secteurs où l'offre de transport est aujourd'hui insuffisante au regard des besoins en mobilité actuels et futurs de la population.

#### CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU BUSTRAM

- 5 lignes de bustram
- 57 km de tracé
- 10 communes desservies
- 110 000 habitants supplémentaires desservis
- 55 000 actifs supplémentaires desservis
- 70 % de la population métropolitaine couverte par les réseaux tramway et bustram d'ici 2025
- 90 % de la population montpelliéraine couverte par les réseaux tramway et bustram d'ici 2025



En termes financiers, la réalisation du réseau de bustram coûte deux fois moins cher que celle du tramway. Ainsi, face au coût d'un kilomètre de tramway se situant entre 15 et 20 millions d'euros, un kilomètre de bustram revient entre 2 et 10 millions d'euros.

#### 2) Un matériel roulant décarboné

En appui d'une **signature artistique unique** pour laquelle un appel d'offres désignera l'artiste en charge de la création de l'habillage des véhicules, leur identité visuelle les positionnera à un niveau de service proche de celui offert par le tramway en matière d'attractivité.

En terme d'équipements, les véhicules proposeront un confort d'usage et une accessibilité PMR: un plancher bas, deux emplacements pour les personnes en fauteuil roulant, une palette d'accès, des annonces sonores et visuelles indiquant le prochain arrêt desservi, et de la vidéosurveillance embarquée.

Il n'y aura pas de vente de titre de transport à bord pour gagner en vitesse commerciale, sur le même modèle que le tramway. Comme l'ensemble du réseau des transports en commun de Montpellier et sa Métropole, les habitants pourront en profiter gratuitement.

En ce qui concerne la motorisation, l'ensemble des bustrams fonctionneront à moteur électrique, pour un résultat de matériel décarboné et silencieux.



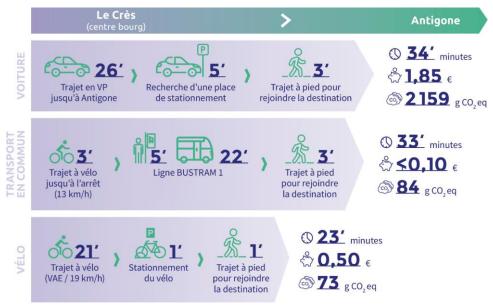
Exemple de matériel roulant pour le bustram

#### 3) Un nouveau réseau régulier et performant

L'un des objectifs de ce nouveau mode de transport en commun est de se rapprocher des performances d'un tramway. Ainsi, ces bustrams connaîtront une vitesse commerciale élevée en milieu urbain, entre le tramway et le bus, mais surtout plus rapide et garantie par rapport à la voiture pour proposer une alternative crédible aux Métropolitains.

Une amplitude horaire élargie de 5h à 00h leur sera proposée, avec une fréquence cadencée et attractive, jusqu'à 10 minutes en journée, et un temps de parcours garanti, y compris pendant les heures de pointe.

Les stations seront installées tous les 500 mètres en faveur d'une réduction des temps d'arrêt, à l'image du tramway, et des voies dédiées, associées à des aménagements spécifiques, seront mises en place pour éviter les embouteillages, avec une priorité aux feux.



Exemple de chaîne multimodale de la future ligne 1 de bustram

# 4) De nouvelles lignes pour améliorer la desserte des communes métropolitaines

Les nouvelles lignes déployées viendront compléter le réseau de transports en commun de la Métropole, et permettront ainsi d'améliorer sa couverture en termes de mobilités avec une totalité de 10 communes desservies.

#### Ligne 1:

- de la place de l'Europe à Montpellier, à l'Espace Gare à Castries
- 20 stations
- 12 km de tracé
- 37 minutes de temps de parcours
- 7 400 voyageurs/jour attendus dont environ 3 500 issus du report modal de la voiture
- Correspondance avec les lignes 1, 2 et 4 de tramway

#### Ligne 2:

- du quartier Sabines à la gare Montpellier Sud de France
- 32 stations
- 15,5 km de tracé
- 60 minutes de temps de parcours
- 24 000 voyageurs/jour attendus dont environ 6 000 issus du report modal de la voiture
- Correspondance avec les lignes 1, 2, 3 et 5 de tramway, et les lignes 1, 3 et 5 de bustram

#### Ligne 3:

- du Stade Pierre de Coubertin à l'Arc de Triomphe du Peyrou
- 24 stations
- 9 km de tracé
- 38 minutes de parcours
- 11 000 voyageurs/jour attendus dont environ 3 600 issus du report modal de la voiture
- Correspondance avec les lignes 1, 3, 4, 5 de tramway et la ligne 5 de bustram

#### Ligne 4:

- de Cournonsec au rond-point de Gennevaux
- 12 stations
- 12 km de tracé
- 25 minutes de parcours
- 5 500 voyageurs/jour attendus dont environ 3 500 issus du report modal de la voiture
- Correspondance avec la ligne 5 de tramway

#### Ligne 5:

- de l'Arc de Triomphe du Peyrou à Montpellier, à Euromédecine II à Grabels
- 17 stations
- 8,5 km de tracé
- 30 minutes de parcours
- 7 500 voyageurs/jour attendus dont environ 2 300 issus du report modal de la voiture
- Correspondance avec les lignes 1, 4, 5 du tramway et la ligne 3 de bustram

5 lignes de bustram	Ligne 1	Ligne 2	Ligne 3	Ligne 4	Ligne 5	TOTAL
Longueur totale	12 km	15,5 km	9 km	12 km	8,5 km	57 km
Part du linéaire aménagé	83 % 9,8 km	70 % 11 km		37 % 4,5 km		63 % 35,7 km
Nombre de stations	20	32	24	12	17	105

Tableau récapitulatif lignes bustram

#### 5) Un renforcement de la sécurité sur l'ensemble du réseau TaM

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique ambitieuse des mobilités et du développement du réseau de transport en commun, une évolution du nombre de voyageurs est à anticiper. La perspective de la mise en service des 5 nouvelles lignes de bustram en 2025 ne fera que conforter cette évolution. Afin d'accompagner ces changements majeurs à l'échelle métropolitaine et de garantir une qualité de service à chaque usager, il apparait nécessaire de renforcer la sécurité afin d'assurer la protection des voyageurs du réseau TaM et des équipes, et la sécurisation de l'environnement extérieur.

#### Dans les transports

- Création d'une police des transports sur les 31 communes de la Métropole
- Dispositif doté de 42 agents dont 15 en permanence sur le terrain
- Equipes mixtes composées de policiers et de contrôleurs en patrouille 7 jours sur 7

#### Autour des véhicules

 Déploiement du système Mobileye sur toute la flotte de bus: ce procédé surveille continuellement la route et analyse les dangers potentiels. Des caméras permettent d'aider le conducteur à détecter la présence de cyclistes ou de piétons dans les angles morts du véhicule. Lorsqu'une menace est détectée, une alerte visuelle et sonore est mise en marche.



Système de détection Mobileye

#### 6) L'enveloppe financière et le planning

Dans l'objectif de développement de ce projet, une enveloppe de 255 millions d'euros hors taxes a été engagée, intégrant les études, les travaux de création de voirie et le matériel roulant des 5 futures lignes de bustram de la Métropole. L'ambition de ce nouveau réseau a permis à Montpellier de décrocher une subvention de 20 millions d'euros de l'Etat, la plus forte d'Occitanie, au titre de l'appel à projets n°4 sur les transports collectifs en site propre.

Cette première phase se déroulera selon le calendrier suivant :

• Concertation et réunions publiques : du 14 février au 14 avril 2022

• Poursuite des études : jusqu'en 2023

Démarrage des travaux : 2024

• Mise en service : 2025

# 255M€

pour la réalisation du réseau bustram

### II - UNE VOIRIE REPENSÉE EN CONCERTATION AVEC LES COMMUNES

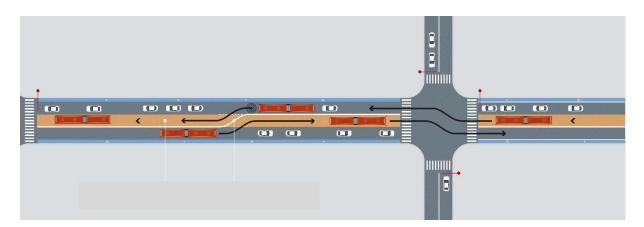
#### 1) Des aménagements spécifiques

Jusqu'à la mise en service des lignes de bustram en 2025, des travaux seront menés afin de réaliser les aménagements nécessaires à la tenue du projet. En effet, l'arrivée de 5 lignes de bustram englobe non seulement des travaux d'aménagement de voirie pour la circulation, de stations pour les voyageurs en attente de leur transport, mais également en faveur d'une nouvelle répartition de l'espace public pour des quartiers plus apaisés.

#### Pour la circulation des bus

Afin de s'assurer du meilleur ancrage de ces nouvelles lignes de bus dans le paysage urbain déjà installé de la Métropole, il est nécessaire de repenser l'organisation de la voirie avec :

- la création de voies dédiées et leurs aménagements spécifiques,
- la mise en œuvre de priorité aux feux,
- l'amélioration des accès piétons et cycles pour simplifier le rabattement vers les stations,
- la correspondance avec le tramway et le bus.



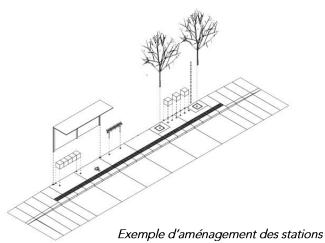
Exemple d'aménagement des voies : couloirs bus à sens unique définis par la signalisation

#### Pour les stations

Les stations seront semblables à celles d'un tramway : assises, bornes d'information voyageur, arbres, arceaux vélos.... Les quais seront configurés avec une **longueur de 20 mètres**, dans le cas où des bus articulés s'avèrent nécessaires pour s'adapter à la fréquentation des lignes.

Installées tous les 500 mètres pour réduire les temps d'arrêt, ces stations bénéficieront d'un design spécifique et d'un haut niveau de service associé tel que :

- Le confort d'attente,
- L'accessibilité universelle : rampes d'accès, largeurs de cheminements, bandes de guidage,
- L'implantation des quais en face à face,
- L'éclairage,
- L'affichage des temps d'attente en temps réel,
- L'ombrage.



#### Pour un espace public redistribué

S'il s'inscrit dans le plan « mobilités zéro carbone », ce projet est également l'occasion de réfléchir à une nouvelle répartition de l'espace public, dans le cadre de la construction d'une Métropole aux communes et aux quartiers végétalisés et apaisés :



#### En faveur des piétons

- Avec des trottoirs de 2 mètres de largeur au minimum
- Avec la réduction du nombre de voies à traverser

#### En faveur des vélos

- Création des 24 km de pistes cyclables sécurisées, en complément des pistes existantes, pour un réseau bustram totalement doublé de pistes cyclables
- Traitement des discontinuités existantes dans les corridors des bustrams
- Installation de box sécurisés et d'arceaux vélos

#### En faveur des espaces paysagers

• 1 300 arbres plantés aux abords des bustrams, pour créer des véritables corridors végétaux

24 km

De pistes cyclables sécurisées

1300

Arbres plantés aux abords du projet

#### 2) Un nouveau réseau pensé par et pour les communes de la Métropole

La création des 5 nouvelles lignes de bustram est un projet de la Métropole de Montpellier mis en place en concertation avec les communes qui la composent et ses habitants. Afin d'informer et de faire valoir ce nouveau service qui s'inscrit dans une volonté de solidarité territoriale, des réunions ont donc été organisées en fin d'année 2021 et se poursuivront jusqu'au printemps 2022. À ces tables rondes s'ajoute le site internet dédié au projet du bustram qui permettra à tout un chacun de faire entendre sa voix, via l'espace réservé à la concertation et son formulaire de contact.

Planning des réunions de pré-concertation qui se sont tenues en 2021 :

- Réunions avec les Maires des communes desservies par le bustram :
  - 18 novembre 2021 : Grabels
  - 24 novembre 2021 : communes de l'Ouest (Cournonsec, Cournonterral, Lavérune, Pignan)
  - 26 novembre 2021 : communes de l'Est (Castelnau-le-Lez, Castries, Le Crès, Vendargues)
- Réunions avec les Conseils de Quartiers de Montpellier :
  - 30 novembre 2021
  - 9 décembre 2021

Délibération du conseil de Métropole du 14 décembre 2021 : Lancement du projet et de la concertation

Planning des réunions de concertation 2022, qui démarreront le 15 février, en présence de Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole\*:

- Bustram n°1, 2, 3 et 5, pour la commune de Montpellier
- Bustram n° 4 pour les communes de l'Ouest de la Métropole
- Bustram n° 1 pour les communes de l'Est de la Métropole
- Bustram n° 5 pour la commune de Grabels

<sup>\*</sup>Dates prévisionnelles: 15 février / 10 mars / 22 mars / 24 mars / 29 mars

#### III - LANCEMENT DU SITE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION DÉDIÉ AU BUSTRAM

Afin d'être toujours plus proche des habitants de la Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole et TaM lancent une interface exclusive **ce mardi 4 janvier 2022**, pour retrouver toutes les informations pratiques et pédagogiques dédiées au projet : <u>bustram.montpellier3m.fr</u>

Doté de contenus informatifs et pratiques, ce site centralise les sujets relatifs au projet et apporte facilement une vision globale sur les 5 futures lignes de bustram. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs du territoire en quête d'actualités sur ce projet d'envergure.

#### 1) Les rubriques

Depuis la page d'accueil du site, deux rubriques sont proposées pour un éclairage autour de plusieurs thématiques.

#### « Comprendre le projet »

Les internautes pourront naviguer sur le site afin de se familiariser avec cette nouvelle conception du bus au service des habitants du territoire :

- Les contours du bustram en images, via une vidéo explicative de l'ensemble du projet ainsi que le tracé de chacune des 5 lignes: <a href="https://youtu.be/waTnvKlKF8w">https://youtu.be/waTnvKlKF8w</a>
- La cartographie dynamique des 5 lignes de bustram et leurs correspondances avec les lignes de tramway existantes, la future ligne 5 et l'extension de la ligne 1 dont la mise en service devrait être effective en 2024,
- Les bénéfices de cette solution de mobilité décarbonée en faveur du territoire et des usagers,
- Les grandes étapes : des études préalables jusqu'à la mise en service,
- Les acteurs du projet et son financement.

#### « Participer à la concertation »

Les internautes pourront également retrouver toutes les dates des réunions publiques et participer à la concertation grâce à un formulaire de contact en ligne disponible dès l'ouverture de celle-ci : les habitants de la Métropole seront invités à s'exprimer, partager leur avis ou faire part de leurs remarques sur le projet.

#### 2) Un outil au caractère évolutif tout au long du projet

Le caractère évolutif du site permettra de garantir l'accès à une information actualisée au fur et à mesure de l'avancée du projet. En phase de travaux, jour après jour, les internautes seront informés de l'avancée du chantier et des perturbations en cours ou à venir sur les voiries, dans les quartiers et sur le réseau de transports en commun. Ce type de communication sera réalisé au fil de l'eau, en vue de permettre aux habitants de la Métropole d'anticiper et d'organiser au mieux leurs déplacements pendant toute la durée du chantier.

#### 3) Un site accessible à tous pour tous

Développé en « responsive design », le site est visible et consultable sur tous les supports (smartphones, tablettes...), son interface s'adaptant automatiquement à la taille et la résolution de l'écran utilisé.

Au cours du mois de janvier, l'accessibilité du site permettra une consultation au plus grand nombre, notamment aux personnes déficientes visuelles : une option spécifique sera intégrée dès la page d'accueil permettant à l'utilisateur d'ajuster la taille des caractères, les interlignages ainsi que d'activer une police spécifique adaptée à la dyslexie, pour plus de confort.

Dès à présent, les visiteurs sont invités à naviguer sur le site du bustram : bustram.montpellier3m.fr

# IV - UNE VILLE ET UNE MÉTROPOLE SOUCIEUSES DE CONCILIER ECOLOGIE ET POUVOIR D'ACHAT

Depuis juin 2020, un tournant a été engagé sous l'impulsion du nouvel exécutif métropolitain en faveur d'un déplacement plus écologique des habitants.

Lutter contre la pollution de l'air et les gaz à effet de serre causés par le trafic automobile constitue une responsabilité majeure des pouvoirs publics à l'heure de l'urgence climatique. La Ville et la Métropole de Montpellier entendent pleinement y contribuer avec le « choc des mobilités » présenté en février 2021, qui déploie dès aujourd'hui et d'ici 2025 de nouveaux modes de transports non polluants, individuels, comme collectifs.

Une priorité traduite par un volume d'investissement record d'un milliard d'euros de la Métropole pour améliorer l'offre de transport, notamment tramway. Cette politique de développement de l'offre de transports non polluants concilie écologie et soutien au pouvoir d'achat des habitants de la métropole (aides vélo, gratuité des transports, prise en charge du covoiturage...).

#### 1) Des mesures pour encourager les mobilités décarbonées

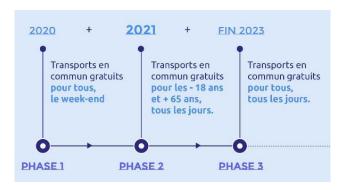
La nécessité d'offrir des services de mobilité plus respectueux pour la planète constitue un enjeu majeur pour la Ville et la Métropole de Montpellier. Le plan d'urgence « mobilités zéro carbone » comporte notamment :

- le programme de mobilités actives de 150 millions d'euros (marche, vélo, personnes à mobilité réduite),
- la création et la sécurisation de 170km de piste cyclable d'ici 2025,
- la généralisation du 30 km/h en ville (hors grand axe),
- la création d'une Zone à Faible Émission (ZFE) sur le territoire de la métropole avec la sortie progressive des véhicules les plus polluant,
- l'installation d'un réseau de capteurs de pollution dans tous les groupes scolaires de la ville pour mesurer l'efficacité des politiques menées,
- la subvention au service de covoiturage gratuit Klaxit,
- la réalisation de la ligne 5 de tramway pour relier Clapiers à Lavérune,
- l'extension de la ligne 1 jusqu'à la gare Montpellier Sud de France,
- l'élargissement du centre-ville piéton,
- la prolongation jusqu'en juin 2022 de l'aide à l'achat d'un vélo électrique à hauteur de 500 € pour les Métropolitains.

#### 2) La gratuité des transports

Montpellier Méditerranée Métropole est la première métropole française de son envergure à mettre en œuvre la gratuité des transports. Une mesure vertueuse qui s'appuie sur trois grands principes :

- Une transition écologique engagée pour réduire les émissions de CO<sup>2</sup>, améliorer la qualité de l'air via le report modal de la voiture personnelle vers les transports en commun et valoriser les transports respectueux de l'environnement,
- L'amélioration du pouvoir d'achat des familles avec une réduction des dépenses de déplacement favorisant la mobilité de tous les habitants de la Métropole,
- Le développement économique du territoire renforçant l'attractivité du commerce de proximité et participant à son image de territoire novateur.



Les différentes phases de la politique de gratuité des transports en commun

Aujourd'hui, la phase 2 de la gratuité des transports pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans a rencontré son public : le nombre d'abonnés dans ces classes d'âges a plus que triplé depuis le début de cette deuxième phase, avec plus de 2 millions de voyages et plus de 170 000 Pass gratuité délivrés.

# CONTACT PRESSE MÉTROPOLE Laure CHAZOUILLER

Attachée de presse Direction des Relations Presse Montpellier Méditerranée Métropole et Ville de Montpellier

Tél. 04 67 13 49 19 - 06 02 09 11 38 l.chazouiller@montpellier3m.fr montpellier3m.fr - montpellier.fr

# **CONTACT PRESSE TaM**Marjorie ORTIS

Tél. 04 67 07 61 42 - 06 25 33 41 93 marjorie.ortis@tam-way.com bustram.montpellier3m.fr



newsroom.montpellier3m.fr



